



Cent cinquante ans consacrés à l'art contemporain

LA CHAUX-DE-FONDS • La 70^e Biennale d'art contemporain, à voir jusqu'au 29 janvier, marque le grand retour du figuratif et permet de retracer l'évolution des courants esthétiques.

CLAUDE GRIMM

La 70^e édition de la Biennale d'art contemporain de la Société des amis du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, lancée le 11 décembre, marque le grand retour à la figuration, une tendance qui se vérifie ailleurs. Quant à la photo, elle s'impose toujours davantage comme un art incontournable, tandis que la sculpture, les installations et la vidéo sont quasi inexistantes. Mercredi, quatre prix ont été remis, dont deux ex aequo, aux artistes Jonathan Delachaux, Tenko, Mathieu Grosjean, Jean Marie Maradan, Victor Savanyu et Anne Emery, ainsi que deux mentions honorifiques d'encouragement à Mathieu Grosjean et Maga.

Pour la première fois, le musée expose en parallèle les affiches de cette manifestation bisannuelle, permettant ainsi de retracer l'évolution des courants esthétiques qui ont marqué la région pendant un siècle et demi. Autre nouveauté: la Biennale a pris place au cœur de la cité, dans les vitrines d'une vingtaine de commerçants qui ont accepté de jouer le jeu. Les œuvres ont été sélectionnées et primées par un jury indépendant. Une façon de faire un pas vers le public qui découvre ainsi des œuvres d'art dans son environnement quotidien.

Première nuit de la photo

La photo occupant une place toujours plus importante dans notre société, la Biennale a décidé d'organiser le 21 janvier la Première nuit de la photo. Elle se déroulera dans divers lieux de la ville avec des projections en boucle d'images de photographes d'ici et d'ailleurs. Le photographe Lucien Clergue, fondateur des Rencontres d'Arles (qui ont servi de modèle à cette première), évo-

quera son parcours lors d'une conférence.

La Biennale s'accompagne aussi d'une série de conférences, d'une publication, d'ateliers pour les enfants et d'une visite commentée. Enfin, le Centre culturel ABC s'associe à la manifestation en organisant ce week-end des événements (cinéma, vidéo, performance et théâtre) qui gravitent autour du thème du téléphone.

L'impulsion des propriétaires horlogers

Née il y a cent cinquante ans à Neuchâtel, la Biennale de l'art contemporain s'est définitivement implantée à La Chaux-de-Fonds vers 1860 sous l'impulsion des grands propriétaires horlogers. «Ils souhaitaient amener l'art contemporain dans leurs ateliers afin que les graveurs s'en inspirent dans leur travail. C'était intéressant», relève Lada Umstätter, conservatrice du musée. Fait curieux dans le monde muséal, c'est la Biennale qui a permis la création du Musée des beaux-arts en 1926. «Dès ses débuts, la Société des amis du musée s'est exclusivement occupée d'art contemporain, au contraire d'autres institutions spécialisées dans les collections anciennes», ajoute-t-elle.

Ainsi, la Biennale se déroule toujours selon la procédure établie à l'origine. «Les artistes ayant un lien plus ou moins fort avec la région doivent amener leurs œuvres au musée un jour précis. Après l'examen du jury, les artistes dont les œuvres n'ont pas été retenues doivent venir les rechercher, ce qui n'est jamais un moment agréable», confie Lada Umstätter, qui ne connaît pas d'autre manifestation fonctionnant sur ce modèle. Mais la tradition est bien ancrée, et il n'est pas question d'y renoncer. I

Plus d'informations: www.biennale70.ch



Retenu à la Biennale pour la sixième fois, Pascal Bourquin rend hommage à Carlo Giuliani, mort lors des manifestations anti-G8 à Gênes en 2001. CGM

Hommage à Carlo Giuliani

Cela fait dix ans que la mort de Carlo Giuliani, le jeune homme tué le 20 juillet 2001 par la police lors des manifestations anti-G8 à Gênes, le poursuit, l'obsède même. Jurassien né à Southampton et dont la mère vit en Ligurie, où il se rend chaque été depuis sa tendre enfance, Pascal Bourquin était présent à Gênes lors des événements tragiques. Arrêté avec une douzaine d'autres pacifistes, amené au poste, puis à la caserne de Bolzanetto où il a subi des humiliations pendant quatre heures avant d'être relâché, il affirme que ce 20 juillet a changé sa vie. Après dix ans ponctués chaque 20 juillet par un pèlerinage sur les lieux de la mort de Carlo et la lecture de toute la littérature parue sur son décès et le combat sans relâche que mènent ses parents pour tenter d'obtenir justice, il a senti que le moment était venu de lui rendre hommage.

Le choix du triptyque, médium habituel de l'artiste, prend ici un sens particulier, presque mystique,

si l'on se réfère à la tradition de la peinture religieuse et à l'effet de surprise qu'il était censé réserver aux fidèles. Au centre, l'artiste représente Carlo étendu sur le sol, juste après sa mort, entouré d'un chapelet de policiers anti-émeute. A ses côtés, l'extincteur à incendie qui lui a servi de protection davantage que d'«arme». De part et d'autre, des paysages de la Ligurie évoquant le calme, la sérénité et une infinie douceur, que Pascal Bourquin aime par dessus tout. «Chacun y verra le message qu'il souhaite, mais j'espère susciter la réflexion en juxtaposant des images qui s'opposent», glisse-t-il, précisant que c'est dans la douleur qu'il a réalisé cette œuvre.

Retenu à la Biennale pour la sixième fois et déjà récompensé à deux reprises, Pascal Bourquin n'a reçu aucune distinction cette année. «J'ai fait cela avant tout pour Carlo», conclut celui qui pratique sa passion pour la peinture à côté d'une activité de graphiste à mi-temps. CGM

ADMINISTRATION

Neuchâtel veut simplifier la procédure des permis de construire

Le gouvernement neuchâtelois veut mettre sur pied un processus plus rapide et plus efficace pour le traitement des permis de construire. Il présentera un rapport sur cet objet au Grand Conseil lors de sa session des 24 et 25 janvier.

La révision proposée entend réduire les délais de traitement en créant un cadre administratif unifié. Le processus imaginé propose de revoir fondamentalement la manière de travailler des communes avec le canton. La commune restera la porte d'entrée de la demande et l'autorité compétente pour délivrer les permis de construire. Par contre, toutes les personnes qui devront examiner le dossier le feront simultanément, a indiqué hier la Chancellerie d'Etat dans un communiqué de presse.

Les délais d'opposition seront ramenés à vingt jours au lieu de trente jours. Les vacances judiciaires seront supprimées afin d'éviter les flux de dossiers et réduire les oppositions ayant pour seul but de retarder la procédure.

Selon le canton, le processus de traitement des permis de construire n'a pas fondamentalement évolué depuis son entrée en vigueur en 1997. Selon lui, les procédures se sont par contre radicalement complexifiées sous l'effet de la densification des constructions, de l'extension de la protection des tiers, ainsi que de l'inflation législative due à l'explosion du droit de l'environnement des années 2000.

La coordination des préavis toujours plus nombreux est devenue beaucoup plus lourde. Ces circonstances n'ont pas permis à l'administration de faire face de manière optimale. Les sondages effectués par les chambres du commerce et les différentes études publiées ces dernières années reflètent très bien le malaise du système instauré en 1997. ATS

Une bouffée d'oxygène pour Petroplus, Cressier retient son souffle

ÉCONOMIE • L'accord trouvé avec les crédateurs permet d'éloigner temporairement le scénario de la faillite, mais l'avenir de la raffinerie neuchâteloise reste en suspens.

L'action Petroplus était la grande gagnante hier à la Bourse suisse, après l'annonce mercredi soir d'un accord temporaire de facilité de crédit avec les banques. Le Conseil d'Etat neuchâtelois y voyait également un motif d'optimisme pour la raffinerie de Cressier. A la clôture, la nominative avait pris 15,8% à 1,39 franc, dans des volumes de transactions élevés. A l'ouverture, l'action de la firme zougnoise s'est même envolée de près de 50%. Ce rebond n'est toutefois pas à surestimer, dans la mesure où le titre affiche toujours un repli de 31% par rapport à fin 2011 et même de près de 90% en six mois.

Les intervenants saluent l'annonce de l'accord temporaire, qui ne représente rien de plus qu'une courte pause dans le processus de recherche de solutions en cours. La situation du premier raffi-

neur indépendant en Europe demeure opaque et tendue, mais il gagne du temps pour trouver une sortie de crise solide, commente la Banque cantonale de Zurich.

UBS est également de cet avis. Avec cet accord, le scénario le plus noir, soit celui d'une faillite, s'éloigne temporairement. Si les activités des sites de Coryton (Grande-Bretagne) et Ingolstadt (Allemagne) sont pour le moment en partie assurées, l'avenir des sites de Cressier (NE), Petit-Couronne (France) et Anvers (Belgique) n'a pas été évoqué mercredi et reste en suspens. Selon les analystes de la banque, il faut s'attendre à une fermeture définitive ou une vente.

Pour le Conseil d'Etat neuchâtelois, l'optimisme reste de mise pour la raffi-

nerie de Cressier où travaillent deux cent soixante personnes. Le fait que les sites suisse, français et belge du groupe ne soient pas mentionnés dans l'accord de mercredi représente un «bon signe», selon le ministre de l'Economie Thierry Grosjean. Cela indique «que les négociations se poursuivent», a-t-il expliqué hier, précisant continuer ses démarches auprès de la raffinerie ainsi qu'aux niveaux fédéral et cantonal.

Plusieurs solutions restent possibles, croit l'élu. Il fait état de «plusieurs repreneurs potentiels» sans toutefois vouloir en dire plus et souligne qu'«aucune mise en faillite n'a été évoquée». Le conseiller d'Etat confirme la mise en arrêt de la raffinerie neuchâteloise prévue en début de semaine prochaine, mais prévient que «tout peut enco-

re tourner d'ici là, les choses ne peuvent qu'aller un petit peu mieux». Et si l'interruption a bien lieu, le service de maintenance prévu au mois de mars pourrait commencer plus tôt, ajoute-t-il.

L'intersyndicale de la raffinerie de Petit-Couronne considère pour sa part que «la seule alternative passe par un repreneur», comme l'a déclaré hier Yvon Scornet, porte-parole de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFE/CGC, dans un message aux salariés.

Le ministre français de l'Industrie Eric Besson s'est quant à lui dit «choqué» par le «silence» de Petroplus sur l'avenir des trois sites non mentionnés. Il a par ailleurs indiqué qu'il devait recevoir dans l'après-midi Jean-Paul Vettier, le directeur de la société. ATS

LE RÔLE DU SITE DE CRESSIER DANS L'APPROVISIONNEMENT

La fermeture de la raffinerie de Cressier ne poserait pas de problème d'approvisionnement en pétrole à court terme pour la Suisse. Ce ne serait toutefois pas le cas sur une plus longue période. A moyen et long terme, la mise hors service du site neuchâtelois du groupe Petroplus impliquerait un abandon de la stratégie d'approvisionnement en pétrole de la Suisse, a indiqué hier le nouveau directeur de l'Union pétrolière Niklaus Boss.

Deux tiers du pétrole importé en terres helvétiques proviennent en effet de l'Union européenne sous la forme de produits finis. Le tiers restant est importé sous forme de brut avant sa transformation en carburant et en huile de chauffage dans les raffineries locales. «Le brut que nous importons provient du bassin méditerranéen, tandis que la majeure partie de nos produits finis sont transformés dans la région de la Mer du Nord», précise M. Boss. ATS